



Inscription

Journées de formation du 5 et 6 novembre 2024

« Nouvelle loi du 10 juillet 2023 et ses décrets :
les communes directement impactées... »

Un bulletin d'inscription par personne.

Deux personnes au maximum par commune. Nombre de places limité à 40.

A renvoyer avant le vendredi 25 octobre 2024 par mail à s.le.falher-smdvf@wanadoo.fr

Inscription possible en ligne sur la page d'accueil www.syndicatmixteforestier.com

NOM, PRENOM :

COMMUNE (STRUCTURE) :

FONCTION :

TEL PORTABLE :

E-MAIL :

- s'inscrit à la formation :

Mardi 5 novembre 2024 de 9H à 16H30 : Nouvelle loi : les grandes thématiques, l'impact de la loi au niveau d'une commune /les outils du maire pour appliquer la loi.

+ Inscription au repas du midi offert sur place

Mercredi 6 novembre 2024 de 9H à midi : Visite de terrain (en covoiturage) à Beaumes-de-Venise /Saint Hippolyte-le-Graveyron : retour d'expérience sur un feu.

-a besoin d'une attestation de présence oui non

Avez-vous un accès à Internet (domicile, travail, mairie) ? oui non

Remarques, souhaits par rapport à la formation :

